

Le jeudi 22 mai, la nouvelle directrice du centre pénitentiaire a été installée en grandes pompes lors d'une cérémonie officielle présidée par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire.

De nombreux agents, issus de différents corps, ont été récompensés au cours de cette journée pour leur professionnalisme. Si ces distinctions sont appréciées, elles auraient pu être bien plus nombreuses, tant l'engagement du personnel depuis l'ouverture de l'établissement a été remarquable. Plusieurs agents méritants n'ont malheureusement pas été mis à l'honneur, malgré des actions significatives et exemplaires.

Pour le bureau local, il est essentiel que chaque agent soit reconnu à sa juste valeur. C'est en valorisant les compétences et les efforts de tous que la direction renforcera le sentiment de considération et de soutien au sein des équipes. Nous encourageons donc vivement notre direction à renouveler ce type d'initiative.



Suite à ce moment fort en émotions le DAP a reçu les OS en entretien afin d'examiner certains points.

Pour une OS le plus important serait de fermer le CD et d'en faire une MA, quel intérêt ? Une telle modification n'aurait pour effet que de doubler les cellules sans compensation en effectifs.

L'autre priorité pour l'ensemble des OS est de trouver comment en finir avec les livraisons par drones. Pour cela le DAP a bien conscience qu'avec des fenêtres démontables, les trafics sont difficiles à endiguer. Le remplacement des fenêtres tant attendu va-t-il passer à la vitesse supérieure maintenant ? Espérons-le !

Le bureau local a profité de cet entretien pour rappeler au DAP que le mode d'usage et de remplissage du Véhicule d'Intervention est à revoir. Charge au DI et à la directrice d'établissement de remettre cela au goût du jour avec un emploi conforme à la Pratique des Références Opérationnelles !

L'été arrive et il n'est pas entendable que les agents en poste aient à souffrir de la chaleur sous des excuses budgétaires faisant fi de la réglementation en vigueur !

Les agents originaires de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie sont exclus de la PIA, contrairement aux collègues DOMiens. Une situation incompréhensible et inacceptable pour des personnels contraints de quitter leur territoire et leur famille. Le DAP s'est engagé à saisir ce point auprès du ministre. *L'UFAP UNSa Justice* veillera à ce que cet engagement ne reste pas lettre morte.

L'UFAP UNSa Justice du CPML est fier que le DAP ait pu venir pour installer la nouvelle directrice de notre établissement et ait également mis à l'honneur d'un grand nombre de personnels !

L'attention portée par le DAP aux réalités du terrain, l'écoute accordée à nos préoccupations, ainsi que l'ouverture affichée au dialogue social sont des signaux positifs et encourageants.

Pour le bureau local, ce dialogue est une priorité, et il semble que, sous l'impulsion conjointe du DAP et de la nouvelle direction, les bases d'un échange constructif soient posées.

Nous espérons désormais que ces engagements se traduiront rapidement par des réponses concrètes et des actions à la hauteur des attentes légitimes des personnels.

Toutefois, il est indispensable de poursuivre et d'intensifier les actions concrètes en faveur des agents. Les saisies de 1,2 kg de stupéfiants, les arrestations de dronistes, les vies de détenus sauvées grâce à la vigilance des personnels... autant de faits majeurs qui n'ont pas été suffisamment mis à l'honneur.

Il n'est pas trop tard pour corriger cet oubli.

*Pour le bureau local,
VIOL-GARAYT Sébastien*